



NET VTD - R387

LAVE-GLACE DEGIVRANT SPECIAL BASSE TEMPERATURE



DEMOUSTIQUANT
DEGIVRANT
SPECIAL BASSE
TEMPERATURE



DECOLLE LES
SALISSURES

UTILISATIONS :

NET VTD est un produit spécial très basses températures.
Résiste au gel jusqu'à -37°C .
NET VTD s'évapore rapidement sans laisser de traces.
Ne contient pas de méthanol
N'attaque pas les peintures et les caoutchouc en bon état.
Elimine : les voiles graisseux, les fumées, et salissures diverses.

MODE D'EMPLOI :

Agiter le produit avant utilisation.
Remplir le réservoir du lave glace.
Dégivrage : Pulvériser pur sur les surfaces à dégivrer.



DILUTION / INFO TECHNIQUE :

Dilution :

En été : diluer à 5% de NET VTD pour 95% d'eau.
1 volume de NET VTD pour 3 volumes d'eau pour préserver jusqu'à -8°C .
1 volume de NET VTD pour 1 volume d'eau pour préserver jusqu'à -20°C .
Pur pour préserver jusqu'à -37°C .
- 3°C = 10%
- 11°C = 30%
- 22°C = 50%
- 35°C = 90%
- 37°C = PUR

Composition :

50-75% : Alcool éthylique, < 5% : tensioactifs anioniques, < 5% : Solvants oxygénés.

SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Aspect : Liquide limpide fluide vert

pH : 8 (+/-0.5) / Densité : 0,9 (+/- 0.1)

Conservation : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé, stocké entre 5 et 40°C . Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation

Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur www.roga.fr

Essai préalable recommandé.

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33

www.roga.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

